

23.06.2004 – 09:46 Uhr

Journée de la pharmacie du 24 juin 2004: Lancement du site www.OKgeneriques.ch

Berne-Liebefeld (ots) -

Cette année, la Journée de la pharmacie du 24 juin est placée sous le signe des génériques. A cette occasion, la Société suisse des pharmaciens lance le site www.OKgeneriques.ch, nouvelle plate-forme conviviale relative aux génériques. Ce site a ceci d'exceptionnel qu'il compare les prix, mais aussi la qualité des génériques soumis à ordonnance et disponibles sur le marché suisse.

Le recours aux génériques, soit aux copies de médicaments originaux qui reviennent en moyenne 25% moins cher, permet de contribuer à freiner les coûts de la santé. La règle valable pour tout médicament vaut aussi pour les génériques: ils ne conviennent pas nécessairement à tous les patients. Chaque patient est différent, a des besoins personnels qui doivent être pris au sérieux. Pour cette raison et pour encourager l'observance thérapeutique, les pharmaciens ne tiennent pas seulement compte du prix, mais aussi des besoins spécifiques de chaque patient lorsqu'ils choisissent un générique. C'est ce principe que la Société suisse des pharmaciens et Ofac, la coopérative professionnelle des pharmaciens suisses, ont adopté dans leur nouveau site Web consacré aux génériques, www.OKgeneriques.ch. Ce site a été mis au point sur la base de www.rx-generics.ch, la plate-forme des génériques destinée aux spécialistes. L'évaluation des génériques telle que la propose le site www.OKgeneriques.ch s'inspire de critères systématiques et objectifs, deux points auxquels la Société suisse des pharmaciens attache une grande importance. Les sociétés Spirig Pharma AG et Sandoz AG, spécialisées dans la fabrication de génériques, soutiennent cette stratégie et le lancement du nouveau site.

Lancement lors de la Journée de la pharmacie

Le site www.OKgeneriques.ch sera lancé lors de la Journée de la pharmacie du 24 juin et popularisé par voie d'annonces, d'avis sur www.comparis.ch et d'un concours. Les cartes de concours sont disponibles dans les pharmacies jusqu'à rupture du stock. www.OKgeneriques.ch permettra aux personnes intéressées de vérifier s'il existe un générique meilleur marché pour le médicament original qui leur a été prescrit. Le pharmacien aidera ensuite le patient à choisir le générique le plus approprié. Avec ce site, la Société suisse des pharmaciens souhaite accroître la confiance de la population dans les génériques, contribuer à la maîtrise des coûts de la santé et fournir des renseignements fiables. Le site contient aussi des informations sur la législation et sur de nouveaux génériques. La SSPh encourage ainsi les patients à demander des génériques lorsqu'ils se rendent dans leur pharmacie.

Critères qualitatifs - un point à ne pas négliger

Des critères pratiques tels que l'importance de la gamme de produits, la qualité de la documentation jointe au générique et les moyens mis à disposition par les fabricants de génériques pour encourager l'utilisation de ces médicaments sont essentiels pour un travail de substitution réussi. "La forme des comprimés et leur goût ou par exemple le simple fait qu'un générique, tout comme le médicament original, soit aussi disponible en sirop constituent souvent des éléments déterminants pour le succès d'une thérapie", explique Barbara Geiser, pharmacienne et responsable du projet [OKgeneriques.ch](http://www.OKgeneriques.ch) auprès de la Société suisse des pharmaciens. Surtout pour les personnes âgées, mais aussi pour les enfants, ceci peut influencer l'observance thérapeutique. Les patients qui ont de la peine à avaler un générique ou pour qui son goût est beaucoup plus

désagréable que celui du médicament original, risqueront en effet de ne plus le prendre et d'interrompre ainsi leur thérapie. Suivant la maladie dont ils souffrent, ceci peut entraîner de graves conséquences. De plus, les économies réalisées grâce à la vente de génériques seront réduites à néant, si le patient refuse le générique et réclame à nouveau le médicament original.

Droit de substitution pour les pharmaciens

Depuis l'entrée en vigueur de l'article 52a de la LAMa, le 1er janvier 2001, les pharmaciens, après avoir sollicité l'accord du patient, sont autorisés à remplacer par un générique meilleur marché une préparation originale ou un générique de la Liste des spécialités prescrite par le médecin. Le médecin est ensuite informé de cette substitution. Pour soutenir les pharmaciens dans cette tâche, la SSPh et Ofac ont créé le site www.rx-generics.ch en 2002. Cette plate-forme pour les spécialistes propose une comparaison du prix et de la qualité des divers génériques assortie d'informations spécialisées. www.rx-generics.ch est censé encourager l'emploi des génériques et soutenir les efforts que les pharmaciens déploient pour stabiliser les coûts de la santé.

Contact:

Société suisse des pharmaciens SSPh
Mirjam M. Müller
Responsable du département Communication
Stationsstrasse 12
3097 Berne-Liebefeld
Tél. +41/31/978'58'58
Fax +41/31/978'58'59
E-Mail: mirjam.mueller@sphin.ch
Internet: <http://www.pharmagate.ch>

Ce communiqué de presse se trouve également sur le site de la SSPh, www.pharmagate.ch, sous la rubrique "Médias".

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004115/100476214> abgerufen werden.